



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

journée nationale d'hommage aux morts pour la France

Question écrite n° 9719

Texte de la question

M. Patrick Labaune attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, sur la perspective de créer une seule journée nationale d'hommage à tous les morts pour la France tout au long de son histoire. Un grand nombre d'associations de combattants, de réservistes, émettent le souhait de la création d'une telle commémoration. Cette journée nationale pourrait être celle du souvenir pour tous ceux qui se sont battus pour notre pays tout au long de notre histoire. Aussi, il lui demande sa position et s'il entend mener une réflexion sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, est conscient de la difficulté que représente la multiplicité des cérémonies commémoratives pour certaines associations et de la nécessité qu'il y aurait à regrouper en une journée unique du souvenir ces dates hautement symboliques. C'est pourquoi il a décidé d'installer une commission de réflexion, présidée par le professeur André Kaspi, chargée de réfléchir aux voies du renouveau pour les cérémonies commémoratives afin d'empêcher qu'elles ne souffrent, à terme, d'un trop grand désintérêt. Il apparaît en effet nécessaire que ces cérémonies soient l'occasion privilégiée de transmettre aux plus jeunes générations les valeurs de l'identité républicaine et de la mémoire nationale.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Labaune](#)

Circonscription : Drôme (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9719

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2007, page 6933

Réponse publiée le : 5 février 2008, page 988